

## LA REINE vs. ALEXANDER P. FISHER.

CANADA,  
Territoires du Nord-Ouest, }  
savoir :

Je, Hillyard Mitchell, du Lac-aux-Canards, dans les Territoires du Nord-Ouest, marchand, prête serment et dis :

1. J'ai bien connu Fisher depuis neuf ans ; c'est un véritable honnête homme, et je ne l'ai jamais entendu proférer un sentiment de déloyauté.

2. Le ou vers le vingtième jour de mars dernier, il m'informa qu'il était un prisonnier échappé de Louis Riel à Batoche, qu'il n'avait pris aucune part à la révolte et qu'il aimerait à partir, mais qu'il voulait rester pour prendre soin de sa famille et de ses propriétés ; et au meilleur de ma connaissance, information et croyance, il était un ennemi acharné de Riel, depuis l'arrivée de celui-ci dans le pays et jusqu'à l'époque de la rébellion, et il n'a jamais été de propos délibéré un rebelle ; il a été entraîné dans le mouvement par suite de sa faiblesse naturelle, par bêtise, parce qu'on riait de lui, et non avec une intention de méchanceté ou de cruauté.

HILLYARD MITCHELL.

Assermenté devant moi, à Régina, }  
dans les dits Territoires, ce 7e jour }  
d'août A.D. 1885.

HY. LEJEUNE, *juge de paix dans et pour les dits Territoires.*

LA REINE vs. IGNACE POITRAS, aîné, BAPTISTE VANDAL, PHILIPPE GARIÉPY, PIERRE GARIÉPY, ALEXANDRE P. FISHER, MAXIME LÉPINE, MOÏSE OUELLETTE, PIERRE PARENTEAU ET EMMANUEL CHAMPAGNE.

CANADA,  
Territoires du Nord-Ouest, }  
savoir :

Je, soussigné, Thomas McKay, de Prince-Albert, dans les Territoires du Nord-Ouest, jure et dis :

1. Je connais depuis un certain temps chacun des dits Ignace Poitras, aîné, et autres ci-dessus nommés, et j'ai longtemps été magistrat dans et pour les dits Territoires.

2. D'après ce que je sais personnellement de ces personnes, je n'hésite aucunement à dire que leur réputation a toujours été celle d'habitants probes et paisibles, et jusqu'au moment de la récente rébellion je les avais toujours reconnus comme des sujets fidèles et obéissant aux lois.

THOMAS MCKAY.

Assermenté devant moi, à Régina, }  
dans les dits territoires, ce 7e }  
jour d'août 1885.

HILLYARD MITCHELL, *juge de paix dans et pour les dits Territoires.*

LA REINE vs. JOSEPH ARCAND, ALEXANDRE CADIEUX *et al.*

CANADA,  
Territoires du Nord-Ouest, }  
savoir :

Je, soussigné, Louis Coochin, prêtre, de Battleford, dans les Territoires du Nord-Ouest, étant dûment assermenté, dépose et dis :—

1. J'ai été prisonnier dans le camp de Poundmaker depuis vers le 12 avril jusque vers le 16 mai, époque où Riel s'est rendu—ce que nous apprimes quatre jours plus tard.